L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 OCTOBRE 1863. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 21 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Leaumont—à son magasin d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches.

Par Hoffman & Marks—à leur magasin d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches et vêtements.

Par B. Turpin—à son magasin d'encan, rue de la Vieille Levée, eaux de vie, vins, liqueurs, &c.

Par R. T. Montgomery—à 10 heures, à la fabrique de moomes, une machine à vapeur et bouilloire—A onze heures, sur la Levée, face à la rue Poydras, du foin.

Par J. P. Boisseau—rue Julia No 187, près Baronne, à onze heures, meubles et piano.

Par G. Léaumont—à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69, coutils à matelas.

La conscription dans l'Ouest-Tennessee.

PROJET D'ATTAQUE CONTRE LE FORT PILLOW.

Nous avons reçu le *Memphis Bulletin* du 14 courant, où nous trouvons les nouvelles qui suivent:

Nous apprenons qu'une compagnie de confédérés a reparu dans le voisinage d'Union Depot, où l'on dit qu'elle s'est mise à lever des conscrits, à la grande terreur des habitants. Aux dernières dates, ces confédérés s'étaient portés vers Brownsville qu'ils menaçaient d'une nouvelle incursion.

On dit qu'il y a une autre compagnie de rebelles près de Macon, comté de Fayette, à dix milles environ d'Union Depot. Une autre troupe est allée samedi à Somerville, et parmi les conscrits se trouvait l'honorable J. E. Mosby bien connu pour avoir été dernièrement candidat au congrès confédéré.

Il y avait une grande consternation parmi les habitants en petit nombre qui restent dans ce pays. Les enrôleurs manifestent une grande joie quand ils peuvent mettre la main sur un loyaliste et le forcer à entrer dans leurs rangs. Ils envoient sous escorte ceux qu'ils prennent à des postes d'où ils ne peuvent plus échapper. On croit que cet effort des rebelles est leur dernier effort désespéré pour recruter leurs armées et qu'ils ne laisseront dans le pays aucun de ceux qui peuvent porter les armes.

Un monsieur qui était à Poplar Corner, comté de Madison, vendredi soir, nous informe que tous les chefs rebelles devaient se rassembler sur ce point dans le but de faire une descente sur le fort Pillow. Ils calculaient qu'ils pouvaient réunir 3,000 hommes et une batterie, et avec ces forces l'exécution du projet leur paraissait certaine.

L'attaque sur Collierville, dimanche, formait sans doute une partie du plan, mais comme elle a échoué, nous pensons que le programme en sera matériellement changé et même abandonné. On a fait tous les préparatifs nécessaires pour les recevoir et s'ils viennent, ils verront.

La plus grande terreur semble prévaloir dans l'Ouest Tennessee par suite de la conscription et nous pouvons nous attendre à ce que tout homme soit pris, vieux ou jeune, qui ne pourra aller se cacher dans les bois et y rester jusqu'à ce que ces terribles enrôleurs se soient éloignés.

Nous conseillons à nos amis de s'organiser pour leur défense.

Vote des soldats de l'Ohio.

Les soldats de l'Ohio ont voté le 13 à Memphis pour les officiers d'Etat et le vote de la brigade de l'Ohio a donné le résultat qui suit: Brough 1681—Vallandigham 91. Majorité de Brough 1,590. On ne connaît pas le vote des soldats dans les hôpitaux.

Récoltes dans l'Arkansas.

Des avis venus de l'intérieur de l'Arkansas disent que les récoltes dans cet Etat ne furent jamais meilleures. Les grains de toutes sortes sont abondants et le coton est remarquablement beau. Les forêts où l'on n'a pas chassé depuis près de deux ans sont pleines de gibier. Les récoltes tomberont probablement entre nos mains, au grand détriment des rebelles.

La question du charbon.

La panique pour le charbon qui s'est d'abord fait sentir à Cincinnati, s'est propagée à Memphis et le *Bulletin* presse les autorités de cette ville d'adopter le plan, suivi ailleurs, d'acheter de grandes quantités de charbon d'avance et de le vendre au peuple au prix coûtant, comme l'unique moyen d'échapper au monopole et aux souffrances provenant de la disette de combustibles.

Suspension des généraux Polk et Hindman.

Le *Register* de Mobile donne sur cette affaire la version suivante:

La question qui m'a le plus intéressé et qui devrait exciter quelques plaintes n'est pas de savoir pourquoi, après les deux journées les plus sanglantes de la guerre, l'ennemi n'a pas été poursuivi dans Chattanooga, mais pourquoi il n'a pas été battu en détail il y a plusieurs semaines, comme le voulait Bragg et comme il avait tâché de le battre à ce qui le concernait. Vous savez que les généraux Polk et Hindman avaient été déchargés de leurs commandements et renvoyés à Chattanooga, pour avoir désobéi aux ordres. Je vous donnerai un exposé bref, mais vrai, de l'état des choses dans ces deux cas.

Vers le 12 septembre, le général Bragg—notre armée étant dans le voisinage de Lafayette—s'assura, d'une source digne de foi, que deux divisions du corps de Thomas, fortes de 12,000 hommes, étaient à McLemore's Cove, entre deux montagnes, d'où il ne pouvait sortir que par un endroit; une fois nos troupes mises en position Hindman reçut l'ordre d'entrer dans la gorge à Catlet's Gap avec 17,000 hommes, et le général Hill à Dug Gap avec la plus grande partie de son corps. Hindman devait commencer l'attaque à la pointe du jour, et Hill, qui était tout près, devait presser l'ennemi aussitôt qu'il entendrait les canons de Hindman.

Les deux forces devaient l'envelopper et le couper de Stephen's Gap, le seul endroit par lequel il pût passer. La conséquence de cette combinaison eût été la prise des deux corps de Thomas, de ses wagons, de ses trains, etc. Bien qu'il eût reçu l'ordre d'attaquer à tout hasard, Hindman laissa passer toute la journée sans rien faire.

Vers une heure de l'après-midi, l'ennemi quitta la gorge avec tout ce qu'il avait. Si l'attaque eût eu lieu, suivant l'ordre donné, non seulement les deux corps de Thomas eussent été pris, mais nos troupes se seraient portées tout d'un coup à Will's Valley et en auraient fini avec McCook, avec ses troupes et ses transports. Crittenden était entre Chattanooga et Lafayette, et n'aurait pu aller au secours de McCook, mais il se serait replié sur la première de ces deux places et aurait repassé la rivière aussi promptement que possible, en brûlant ses ponts après lui. Je ne vois pas comment il en eût pu être autrement, si les ordres du général eussent été suivis, et cela paraît être l'opinion de tous les officiers avec lesquels j'ai causé sur ce sujet.

Il y a eu une autre méprise aussi préjudiciable que celle que je viens de dire. Un ou deux jours après—vers le 15 septembre—le général Polk reçut ordre d'attaquer Crittenden qui s'avançait de Chattanooga sur la route de Lafayette.

Au lieu d'obéir à cet ordre, il plaça son corps dans une forte position et attendit l'attaque de Crittenden, que ce dernier ne pouvait faire puisqu'il avait une force inférieure à celle de Polk, sans aucun secours à attendre vu son éloignement du corps principal de l'armée de Rosecrans; aussi se replia-t-il vers Chattanooga ou dans cette direction. Si Polk eût attaqué, le corps de Crittenden eût pu aisément être détruit, et avec nos forces combinées il eût été également facile de disposer de Cook et de Thomas.—Le général Bragg s'était fortement attaché à battre et à détruire l'ennemi en détail—seule chose qu'il pût faire avec des forces inférieures—et les mouvements de Rosecrans semblaient favoriser les calculs de Bragg dans ce qu'ils avaient de plus avantageux. Bragg avait fait naître dans l'esprit de l'ennemi que son armée était très faible et, jusqu'à un certain point, démoralisée, conséquemment Rosecrans n'était pas sur ses gardes. Granger avec son corps n'était pas arrivé à Bridgeport, autant qu'on pouvait le savoir.

Après la bataille du 19, le général Polk, commandant l'aile droite de notre armée, reçut ordre de commencer l'attaque le lendemain matin au point du jour à ...... (l'heure n'est pas indiquée) le général Bragg et son état major étaient en selle et attendaient avec une vive impatience le premier coup de canon qui devait être le signal de l'engagement sur toute la ligne.

Le moment de l'attaque étant passé, le général Bragg, n'apprenant rien du général Polk, envoya un de ses aides de camp savoir de ses nouvelles et la cause du retard. A 7 heures, il fut trouvé au delà du Chickamauga, à plus de deux milles de distance de ses troupes, tranquillement assis sur un fauteuil, à lire le journal dans une ferme.

Il dit qu'il avait envoyé pendant la nuit les ordres nécessaires aux commandants du corps et aux chefs de division. Au lieu d'expédier un de ses aides de camp pour porter des ordres de cette importance, il les avait confiés à un courrier qui, à ce qu'il paraît, ne trouva pas le général Hill. Quand le général Bragg se rendit auprès des troupes du général Polk, il les trouva qui faisaient cuire leur déjeuner. Il ordonna une attaque immédiate, mais on avait perdu tant de temps, que cette attaque ne put commencer qu'à 10 heures du matin. Ainsi furent perdues quatre heures que l'ennemi avait employées à fortifier sa position déjà naturellement forte, à réunir ses traînards, à envoyer ses blessés, à disposer de ses wagons etc. etc. Si l'attaque eût commencé plus tôt, l'ennemi eût été complètement mis en déroute avant midi, et notre armée eût occupé Chattanooga la nuit même ou le lendemain matin. Toute l'armée de Rosecrans eût été détruite, capturée ou dispersée.

Une autre fois déjà le général Polk avait négligé d'obéir aux ordres qui lui avaient été donnés. C'était le 13. Il devait marcher et attaquer l'ennemi, de manière à détourner son attention d'un mouvement qui se faisait sur notre gauche, mouvement qu'il était important de dissimuler.

Mais on pourrait citer d'autres exemples de désobéissance de la part du général Polk. A Bardstown, Kentucky, l'année dernière, il ne suivit pas les instructions qui lui avaient été données et inventa à sa manière des plans qui réussirent mal. Le général Bragg, de concert avec le général Kirby Smith, avaient formé un plan d'action qui manqua par la faute du général Polk. A Perryville, il devait attaquer de bonne heure dans la matinée, et à onze heures, quand le général Bragg arriva, il n'avait pas encore attaqué, et Bragg fut obligé de commander l'attaque lui-même. A Murfreesboro, il devait concerter [illegible] le général Hardee qui attaquait de notre gauche [illegible] sa bravoure, mais [illegible].

Champagne Ch. Farre.— Nous appelons l'attention des amateurs sur l'annonce relative au vin de Champagne de la marque Ch. Farre, devenue si populaire sur notre place. Les acheteurs pourront s'en procurer chez MM. Duntze & Cie, Henning & Campbell, et J. H. Carter & Cie.

Liquidation.— Madame Sophie Seeuws annonce aujourd'hui dans nos colonnes que, voulant liquider promptement, elle vendra son grand [illegible] Voyez l'annonce pour la désignation des articles.

Change sur New York, à vendre par W. J. Reid, 38, rue des Magasins.

Statistiques commerciales.

(Correspondance du *Constitutionnel*.)

Londres, 11 septembre 1863.

La semaine dernière, je vous ai fourni le relevé des exportations britanniques pendant le mois de juillet. Ces chiffres ont leur importance sans doute et permettent d'apprécier les progrès qui se sont accomplis dans le courant de cette année. Mais le tableau deviendra plus complet si nous étudions le mouvement commercial de l'Angleterre dans ses rapports avec ses colonies et les autres pays. Ce sera le meilleur moyen de constater celles des contrées du globe, où la production manufacturière de la Grande Bretagne a accru ses débouchés, puis celles où, par suite de la concurrence locale, et d'autres causes particulières, il y a eu diminution dans ces placements.

Prenons pour base les deux premiers semestres de 1862 et de 1863. Pendant la première période, les exportations de marchandises anglaises s'élèvent, valeur déclarée, 1,432,866,975 fr. Pendant la seconde, elles atteignent 1,550,354,925 fr. C'est donc pour le 1er semestre de l'année 1863 une augmentation de 127,487,950 fr, qui prouve l'élasticité prodigieuse du commerce britannique et l'énergie avec laquelle il lutte contre les obstacles nés du conflit américain.

Les exportations des six premiers mois de l'année 1862, aux possessions anglaises sur tous les points du globe avaient été de:
.... 486,213,625 fr.
En 1863, elles sont de .... 509,910,925 fr.
Soit une augmentation de .... 23,697,300 fr.

Il en est de même avec les Etats Unis. En 1862 nous leur expédions pour 6,449,618 livres sterling, en 1863 pour 7,003,128 livres, soit un accroissement de 13,837,750 francs, dû presque exclusivement aux articles de guerre, armes, poudre, salpêtre et objets d'équipement. Pendant le 1er semestre de 1860, c'est à dire dix mois avant l'explosion sécessionniste nos exportations aux Etats Unis avaient dépassé 14 millions sterling [350 millions de francs]. La perte serait ainsi de plus de 50 0|0.

Avec la Prusse, les villes Anséatiques, le Hanovre, le Mecklenbourg et l'Oldenbourg il y a diminution de près de 5 millions de francs, perte compensée par un accroissement d'affaires avec le royaume d'Italie, dépassant 7 millions de francs.

L'Espagne nous a demandé des produits pour 12 millions de plus en 1863 qu'en 1862, et le Portugal pour environ 6 millions en sus de l'année dernière.

La France nous avait acheté dans le premier semestre de 1862 des matières premières et des articles ouvrés pour 111,698,875 francs.

En 1863, l'exportation tombe à 101,674,425 francs, soit une diminution de 10,024,550 francs pour six mois. Les partisans du système protecteur crièrent bien haut que le commerce français allait succomber devant l'invasion des produits britanniques, et, à l'encontre de leurs sinistres prophéties, il arrive que l'ancienne balance commerciale non seulement conserve ses allures d'autrefois, mais encore que le plateau français pèse de plus en plus au fur et à mesure que nous nous éloignons de janvier 1860, date de la convention internationale.

Mais si nous voulions un exemple du dédain de la communauté commerciale française pour les transactions lointaines, de sa répugnance à exploiter les circonstances propices, nous le trouverions dans ce qui s'est passé au Mexique. On pouvait croire en effet que l'expédition française serait le signal d'une recrudescence d'affaires avec les ports du golfe et que de nombreux navires du Havre, de Nantes, Bordeaux et Marseille se feraient les pourvoyeurs de l'armée et encombreraient les places mises sous la protection du drapeau national de denrées, de conserves, de vins, de spiritueux et autres objets à l'usage d'un corps de troupes. Eh bien! sur dix navires de commerce qui entraient à la Vera-Cruz, c'est à peine si deux étaient français.

Les clippers de New York ont porté les mules, les farines, les salaisons nécessaires à l'armée; les traverses et les rails demandés pour le chemin de fer en cours de construction. Quant aux navires anglais, ils se sont spontanément chargés des fournitures de substances alimentaires, de bière, d'eau de vie, etc, choses plus curieuse encore, de vin de Bordeaux pris dans les entrepôts de Londres et Liverpool. Cette étrange anomalie explique comment les exportations anglaises au Mexique, qui s'élevaient les années précédentes, et pour un semestre, à 5 millions de francs, représentent, pour les six premiers mois de 1863, la somme de 25,250,000 fr. Vos armateurs sont doués d'une rare abnégation.

Le Brésil avait importé, dans les six premiers mois de 1862, pour près de 50 millions de francs de produits britanniques. Pendant le dernier semestre, l'importation est tombée à 40,600,000 fr. Pour l'année entière, la perte sera de plus de 20 millions. La cause de cette décroissance est dans le conflit anglo-brésilien et la rupture des relations diplomatiques entre les deux gouvernements. Indignés et froissés par l'outrecuidance des agents anglais et par la décision léonine du comte Russell, dans la triste affaire du naufrage du navire le *Prince de Galles*, les brésiliens ont ralenti leurs rapports commerciaux avec les maisons du Royaume Uni et augmenté d'autant leurs ordres aux maisons américaines, françaises et allemandes.

La Turquie dépasse comme progrès tous les autres pays au point de vue du mouvement commercial et de la consommation intérieure. Ce fait semblerait un paradoxe sans les chiffres empruntés au *board of trade*. Nos transactions avec l'empire, Egypte et Principautés comprises, s'élevaient pour le premier semestre de 1862 à 69,673,300 fr.; elles ont atteint cette année 113,439,000 fr., soit un excédant de 43,765,750 fr. ou plus de 87 millions pour une année entière.

En présence de résultats semblables, il est impossible de méconnaître l'influence du nouveau règne et celle des réformes introduites dans l'empire ottoman par Fuad-Pacha. Avec le maintien pendant quelques années de cet habile ministre au pouvoir, la Turquie peut être complètement transformée, les chemins de fer aidant. Alors la fameuse question d'Orient, cette question dont vivent tant de publicistes prévenus, serait dûment enterrée, ou plutôt elle enterrerait plus d'une génération, la nôtre comprise.

Au regard de la Turquie voici un empire de la vieille Europe, très civilisé, très peuplé, dont la vaste surface a des territoires d'une remarquable fertilité, et qui cependant se classe dans les états de cinquième ordre pour les transactions commerciales. L'Autriche avait importé pendant les six premiers mois de 1862 pour 9,733,425 fr. de produits anglais, en 1863 ce n'est plus que 9,259,750 fr.

Quant aux exportations en Russie, elles se montent en moyenne à 20 millions de francs par semestre, soit un peu plus de 40 millions pour l'année entière. Mais en revanche ce que nous emportons de cet empire est beaucoup plus considérable, surtout dans les années où les récoltes de l'Angleterre en céréales sont mauvaises et très inférieures aux besoins de la consommation. Alors les exportations de la Russie priment les nôtres de quarante à soixante pour cent.

Tels sont les traits généraux que présente le mouvement commercial de l'Angleterre dans la première moitié de cette année. Le rendement extraordinaire de la récolte et la presque certitude qu'aucune complication politique ne surgira d'ici à quelque temps, peuvent modifier dans le second semestre les conditions défavorables de certaines contrées, tandis que d'autres pays, d'abord très bien partagés, subiront fâcheusement l'influence de notre richesse et de [illegible] La Russie, l'Allemagne du Nord, les Etats Unis surtout, sont précisément dans ce dernier cas.

Nous en trouvons une première preuve dans la décroissance non interrompue de l'encaisse des banques de New York, qui aux dernières nouvelles reçues de cette ville ne présentaient plus qu'un total de 6,304,000 livres sterling, soit une dépression de sept à huit millions depuis trois mois. La prime sur l'or tombée à 22 pour cent vient de se relever à 25 et continuera vraisemblablement sur cette voie ascendante. La seule matière américaine qui fournit encore à nos navires marchands un fret avantageux est l'huile de pétrole. Dans les huit derniers mois, les villes de New York, Boston, Philadelphie et Baltimore, auront exporté vingt millions de gallons, soit 900,000 hectolitres de cette utile substance, destinée comme je le mentionnais précédemment, à altérer des industries anciennes et à en faire naître de nouvelles.

Les cours des fonds publics se sont encore améliorés cette semaine, et si nos consolidés n'ont point subi de changement, c'est que la cote de 94 est à peu près la limite extrême du 3 0|0 anglais.

Quant aux valeurs étrangères, dites de spéculation, toutes, sauf l'emprunt confédéré, ont vigoureusement haussé, les obligations mexicaines allant à 43 1|2, les grecques à 38 3|4, les consolidés turcs à 54 3|8 et la passive espagnole à 38 1|4. La baisse soudaine à la Bourse de Paris, et des réalisations nombreuses ont produit sur les cours de Londres une réaction d'environ 1|2 à 3|4 0|0. Mais le marché est d'une telle fermeté, que tout fait prévoir une amélioration prochaine et très caractérisée.

A la fin du mois et au commencement d'octobre l'argent, réparti sur toute la surface du territoire pour les besoins de la moisson, rentrera peu à peu dans les coffres des banques, et les afflux de métaux précieux continuant dans de larges proportions, l'abondance du numéraire provoquera de nouveaux placements dans les valeurs nationales et étrangères. D'un autre côté, la Banque d'Angleterre ne manquera pas de réduire le taux de son escompte, aujourd'hui plus réellement élevé que ceux des Banques de Paris, Francfort, Amsterdam et Hamburg.

Une diminution notable dans les arrivages de grains et de farines des Etats Unis a rendu quelque élasticité à ces deux articles naguère si délaissés. Lundi, à Mark-Lane, le prix des céréales s'améliora d'un shilling par quarter.

L'or américain reçu cette semaine ne dépasse point 200,000 livres sterling, mais quatre navires sont attendus ces jours ci d'Australie avec 600,000 livres.

JOHN WILKS.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVÔTALE— *Juge Atocha.*— Wm. Brennan, soldat du Connecticut, ayant assommé un nègre auquel il s'était engagé à donner un certain prix pour transporter une malle, a été condamné à perdre dix piastres sur sa paie. Le nègre s'est plaint d'avoir été battu parce qu'il réclamait ce qui lui était dû.

John Rice chez qui l'on a trouvé un uniforme de soldat, a été condamné à deux mois de détention au workhouse.

M. Auguste Benoiste qu'on accusait d'être entré dans les lignes sans se conformer aux ordres, a fourni un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa bonne conduite.

ACCUSATIONS.—John Martin a été arrêté et traduit devant le juge Atocha sous prévention de recevoir de l'argent qu'il prétendait faire parvenir à la famille pauvre d'un soldat confédéré. Le magistrat l'a envoyé devant le Recorder.

— Trois nègres que Hare Christian accusait de lui avoir volé une vache ont été envoyés, par le recorder Vennard, devant la Première Cour du District.—Cautionnement de mille piastres chacun.

—Le même magistrat a envoyé devant la même cour Frank Willard que Cecilia Shaffer accuse de lui avoir volé soixante dix piastres et qui [illegible]

ENQUÊTE.—Un tout petit enfant qui avait été abandonné et qu'avait recueilli, samedi dernier, une femme [illegible] des rues Piété et Lesley, est mort hier [illegible]

—Mary Ann Cober, allemande, âgée de soixante dix neuf ans, est morte, hier, de fièvre congestive, dans une maison de la rue Josephine, près Laurel.

COUR DE DISTRICT DES E. U.— Le juge Durell a signé hier le décret qui confisque le matériel du *Commercial Bulletin*.

[illegible] ENFANT ÉGARÉ — Une [illegible] a été recueillie hier. [illegible] robe grise et porte des souliers [illegible] chapeau de paille à rubans [illegible] plume noire. Elle est chez [illegible] No 104 de la rue Marigny.

[illegible] âgée de trois ans, et dont la [illegible] dans la rue Johnson, entre les rues [illegible] et Gravier, a disparu de la maison [illegible] soir. Elle était vêtue d'une robe de [illegible] et portait des bas et des souliers. Elle a des cheveux blonds et des yeux bleus.

MORT SUBITE.—Mme James Gray, demeurant au No 172 de la rue Tchoupitoulas, est morte subitement lundi soir. Elle semblait être en parfaite santé peu d'heures auparavant.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, lundi soir, vers dix heures et demie, dans une fabrique de [illegible] à l'angle des rues Dumaine et Liberty. [illegible]

On ne [illegible] encore [illegible] pertes.

COTON.—[illegible] nent d'apprendre, à leurs frais, [illegible] toujours bon de [illegible] Aiken et May ont peut-être [illegible] soupçonner d'une transaction malhonnête, mais ils n'en sont pas moins au cachot.

COUR DU RECORDER VENNARD—D. B. Marey et Antonio Amorita n'ayant pas pu prouver qu'ils n'avaient pas essayé de battre un nommé Stevens ont dû acquitter une amende.

Plusieurs personnes qui ne s'étaient pas munies de licences, ont été condamnées à l'amende et requises d'aller remplir les formalités voulues au bureau du Trésorier.

Le bateau à vapeur Fawn, capitaine Greathouse, part ce matin à 10 heures pour la Pointe à la Hache, et les points intermédiaires.

Pour Baton Rouge, &c—Deux beaux et bons bateaux à vapeur partent cette après-midi, à 5 heures, pour Baton Rouge et les points intermédiaires—Le METEOR, que commande le capitaine Salisbury, et le BEN FRANKLIN, sous le commandement du capitaine Henry Conant.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles par la voie du Sud

Extraites des journaux de Mobile du 11.

NOUVELLES DE L'ARMÉE DE BRAGG.

Visite de Jeff. Davis au général Bragg.

LE SIEGE DE CHARLESTON.

MOUVEMENTS EN VIRGINIE.

Le *Picayune* a reçu un *Mobile Advertiser and Register* du 11 courant qui contient les nouvelles suivantes:

De Richmond.

Richmond, 9 octobre—Les obligations confédérées de l'emprunt de 100 millions se sont vendues aujourd'hui à l'encan à 112 1|2, celles de l'emprunt de 15 millions à 137 1|2, les traites sterling à 1410 à 1415.

Gordonsville, 9 octobre—Les nouvelles du jour sont, pour la majeure partie de celles qu'il est interdit de publier. On a vu une ligne de wagons de 8 milles de long se dirigeant de Culpeper vers le Rappahanock. Il est arrivé six prisonniers de la rivière Hazel et un de Leesburg.

Richmond, 10 octobre.—La note du colonel Ould, qui déclare échangés les officiers et les hommes pris à Vicksburg, a provoqué une lettre du général Meredith, commissaire fédéral, qui réclame en faveur des Etats Unis 10,000 prisonniers de plus, et demande l'élargissement des prisonniers détenus à Richmond. Le colonel Ould, à la date du 2 octobre, a fait une longue réponse pour prouver qu'il a agi conformément aux précédents et aux termes du cartel d'échange.

Il repousse les accusations portées contre lui et contre son gouvernement, et reproche sévèrement au commissaire la grossièreté de son langage. En terminant, il dit: "Les autorités confédérées se considéreront parfaitement libres de suivre à l'égard des échanges ou des paroles la conduite qu'elles croiront convenable." En même temps il se déclare prêt à adopter sans délai, toute règle juste et loyale sur cette matière.

Le général Elzey a passé aujourd'hui en revue les troupes destinées à la défense locale.

Gordonsville, 10 octobre—La cavalerie de Gordon a attaqué un piquet ennemi, ce matin, à la rivière Robinson, et l'a refoulé jusqu'au camp à 4 milles au-delà de Culpeper, d'où l'ennemi a fui après une courte résistance. Nous avons capturé 100 prisonniers y compris cinq chirurgiens et un capitaine, ainsi que leur camp et on poursuivait les fugitifs. On a amené ce matin deux prisonniers nègres qui appartiennent aux Home Guards de Fairfax.

Elections du Texas.

Houston, Texas, 23 septembre, par Jackson, 10 octobre—Le résultat de la dernière élection est comme suit: Pendleton Murrah, élu gouverneur contre le général T. J. Chambers par 3000 voix de majorité environ; F. E. Stockdale, lieutenant gouverneur. S. Crosby, commissaire des terres et Wm Stedman, avocat général. Les Représentants au Congrès sont: 1er district J. A. Wilcox; 2d, C. C. Herbert; 3e, A. M. Branch; 4me, Frank Saxton, 5e J. R. Baylor; 6e, S. H. Morgan.

Le combat de la passe Sabine.

La canonnière Clifton est maintenant dans un aussi bon état qu'avant l'attaque, et on sera doré avant le quartier général du général Magruder. Le commodore Crocker, du Clifton, et le capitaine Thompson, du Sachem, avec les autres officiers faits prisonniers, sont détenus dans la maison de cour de cette ville. La garnison de la batterie engagée dans le dernier combat de la Passe Sabine se composait de 42 hommes, les Jeff. Davis Guards, compagnie de volontaires irlandais, levée dans la ville de Houston en 1861, pour la guerre. Des médailles d'argent ont été présentées à chacun des membres de la garnison par les citoyens de cette ville.

Nouvelles de l'armée de Bragg.

Missionary Ridge, par Chickamauga, 10 octobre—L'ennemi, de sa batterie à mortiers de Moccasin Point, a ouvert une lourde canonnade sur Lookout Point, dans le but de s'assurer si les batteries à mortiers avaient été retirées. Après un tir d'une heure, ne recevant pas de réponse, il a abandonné la tentative. Un Parrot de 20 du Star Fort a aussi lancé quelques bombes dans la direction de nos pièces de siége, dans un but pareil, mais sans plus de succès. La batterie de Moccasin Point a recommencé à tirer ce matin à onze heures, mais très lentement et contre nos pionniers de Lookout.

Elections en Georgie.

Atlanta, 9 octobre — Les retours d'élection arrivent lentement, mais ce qu'on sait suffit pour indiquer la réélection du gouverneur Brown par une majorité populaire—Lester est élu au Congrès, comme représentant de ce district.

Le siége de Charleston.

Charleston, 10 octobre—Les batteries de l'ennemi à Gadberry Hill canonnaient le fort Johnson hier: Nos batteries tiraient sur Gregg et Wagner. L'ennemi a dressé un gros canon Parrott à la Pointe Cumming. On a très peu tiré hier soir et ce matin.

Tout est tranquille aujourd'hui. Hier, le général Ripley a passé en grande revue toutes les forces d'infanterie et d'artillerie de l'île Morris. La scène a été fort belle.

VISITE DU PRESIDENT DAVIS A L'ARMEE DU GENERAL BRAGG.

Atlanta, 9 octobre. — Le président Davis est arrivé, hier soir, par un convoi spécial d'Augusta et s'est rendu, ce matin, au quartier-général du général Bragg.

Marietta, 9 octobre — Le président Davis est passé ce matin, la foule s'est portée à la station pour le voir. Il a été présenté au peuple par le gouverneur Brown et a été chaleureusement accueilli. Il a fait l'éloge des dames de la Georgie et les a remerciées de leurs soins envers les blessés. Le président a également fait l'éloge du peuple qui a montré tant de zèle pour la défense des frontières, du patriotisme des troupes de l'Etat et des services des vétérans de la Georgie depuis le commencement de la guerre. Il a parlé de la coopération prompte et énergique du gouverneur Brown qui, lorsqu'on lui demanda récemment 8,000 hommes, offrit aussitôt les services de 18,000. Les généraux Longstreet, Breckinridge, Pemberton et Cobb accompagnaient le président.

Six cents des hommes de Morgan ont pris part à la bataille de Chickamauga et ont reçu des éloges de Longstreet et de Hood.

L'*Intelligencer* d'Atlanta tient du Dr L. H. Crane, qui était prisonnier à Chattanooga et a soigné le général D. W. Adams, que celui-ci se porte bien et qu'on pourra le transporter, dans dix ou douze jours, dans les lignes confédérées.

Un correspondant du même journal dit que les généraux Bragg et Breckinridge se sont réconciliés. Après le combat, Bragg passa devant le camp de Breckinridge; à un signal donné, les soldats poussèrent trois hourras, sur toute la ligne, pour "le héros de Chickamauga". Le gén. Breckinridge en fit autant et les ci-devants adversaires se donnèrent la main.

ENVOI DE GROSSES PIECES D'ARTILLERIE POUR BRAGG.

Nous lisons dans une correspondance de Washington adressée à la *Tribune*, à la date du 7:

Si j'en crois des renseignements qui me viennent de Richmond, les rebelles sont occupés maintenant à envoyer à Bragg non seulement les renforts dont il peut avoir besoin pour continuer avec succès la campagne d'automne, mais encore le gros matériel de siége qui, selon toute apparence, doit être employé dans les opérations contre Chattanooga.

La personne qui m'adresse ces renseignements dit que depuis deux semaines, des canons d'une taille extraordinaire ont été expédiés pour servir aux batteries que Bragg doit élever sur Lookout Mountain, poste occupé par l'avant-garde de l'armée rebelle.

On suppose que ces formidables batteries ont une portée suffisamment grande pour atteindre Chattanooga qui deviendrait alors intenable. On espère forcer Rosecrans à se retirer et reprendre la ville qu'on regarde comme la clé de l'Est-Tennessee.

Marine rebelle.

La même correspondance ajoute:

Comme je vous l'ai déjà écrit, Jeff. Davis attend avec anxiété la marine qui se construit en Angleterre pour la Confédération du Sud. Des informations ultérieures, dignes de toute confiance, disent que le nombre des navires qui se préparent en Europe pour les rebelles, est beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait supposé, et le temps n'est pas éloigné où ils seront employés dans un service actif.

Beaucoup d'officiers de marine partent en ce moment de Richmond pour Londres, où ils sont envoyés par le gouvernement, avec des commissions pour les navires rebelles, et des commissions en blanc [illegible] de chaque officier, [illegible] indiquent encore le nom du [illegible] et le numéro des canons du navire pour lequel [illegible] nomination a été faite. Une de ces commissions qui a été vue par la personne de laquelle je tiens ces détails porte: "Iron clad sloop-of-war *Mississippi*, capt. Semmes, de 1,000 tonneaux et portant 22 canons rayés.

Il semblerait d'après cela que le capt. Semmes, de l'*Alabama*, qui a récemment reçu l'ordre de se rendre dans les eaux britanniques, doit prendre le commandement du *Mississippi*. On dit que son premier lieutenant, le capt. Comstock, a été nommé pour lui succéder. Les 80 marins qui ont quitté le *Florida*, il y a quinze jours, sous le prétexte qu'ils n'avaient pas reçu leur paye, et autant d'hommes pris de l'*Alabama*, doivent composer l'équipage du *Mississippi*, qu'on dit être à l'ancre dans quelque baie d'Ecosse, attendant son capitaine. On parle ouvertement de cela dans la capitale de la rebellion, et les officiers commissionnés ne se gênent pas pour montrer leurs papiers à leurs amis. Quelle foi peut-on ajouter, à ces histoires, c'est au public à en juger dans sa sagesse. Je les rapporte comme on me les a dites.

NAPOLEON, JEFF. DAVIS ET L'ESCLAVAGE.

([illegible])

[illegible] confédéré. Le président Davis et ses ministres non seulement ne peuvent donner aucune garantie sur cette matière, mais ils ne peuvent pas même prêter l'oreille à qui ou à quoi que ce soit en ce qui la concerne. Maintenant, si l'empereur ne sait pas que toute négociation à cet égard est impossible, c'était à M. Slidell à l'en instruire.

On dirait qu'il y a comme une conspiration contre nous quelque part, et un parti pris de nous placer non seulement dans la situation de suppliants, mais encore de suppliants battus et réduits à une telle extrémité que nous sommes disposés à mettre la question de notre système social et industriel auquel nous n'aurions pas souffert que notre propre gouvernement fédéral eût touché naguères, sous les pieds d'un potentat étranger, s'il veut seulement venir à notre secours et nous sauver de ces terribles yankees. Il ne nous manquerait plus que d'inviter les puissances étrangères à siéger pour juger nos institutions domestiques, notre système social, notre manière de vivre et de prononcer quelles seront notre conduite et notre morale à l'avenir! Cela ne peut nous convenir, et nous ne sommes pas tombés si bas. La Confédération, jusqu'à présent, du moins, ne doit rien à l'empereur des Français.

Plan d'incendie contre les bateaux à vapeur de l'Ouest.

ARRESTATION D'INCENDIAIRES.

Une correspondance de St Louis donne à ce sujet les nouvelles qui suivent:

Les rebelles paraissent avoir adopté un plan systématique pour arrêter les mouvements de notre armée dans la vallée du Mississipi. On vient de découvrir un complot pour incendier tous les transports au service des Etats Unis, et aussi les bateaux à vapeur qui peuvent servir de transports. Un jour ou deux seulement avant la capture de Little Rock, un homme se flattait d'avoir brûlé le *Ruth* en mettant le feu dans la cabine du charpentier. Le *Ruth* portait les fonds du gouvernement pour l'armée de Grant, de Cairo à Memphis. On soupçonna très fort dans le temps qu'il fut détruit par quelques partisans des rebelles, mais on ne savait rien de positif. Depuis la perte de ce bateau, plusieurs autres ont été incendiés au-dessous de Cairo, et trois grands steamers ont été détruits par le feu au quai même de St-Louis. Dimanche dernier des tentatives ont été faites contre le "Platte Valley," de Memphis. Le feu fut heureusement étouffé à temps, et le dommage n'est pas grave.

Des argus ont été lancés sur la piste des conspirateurs et ils ont arrêté un homme qui revenait du Sud. On a trouvé sur sa personne des instructions en chiffres, qui ont été interprétées par un expert. Il devait détruire tous les transports du gouvernement et tous les bateaux à vapeur qui pouvaient être employés comme tels.

Le prisonnier effrayé a fait des aveux qui ont conduit à l'arrestation de quatre autres prétendus incendiaires. Ils sont maintenant sous bonne garde. Je ne sais quand leur procès commencera. S'ils sont trouvés coupables d'avoir ainsi opéré dans nos lignes, ils subiront probablement l'extrême pénalité de la loi. Ces incendies, du reste, affecteront peu les opérations militaires qui sont à peu près finies dans la vallée du Mississipi. Mais s'ils eussent eu lieu à une autre époque, ils nous eussent embarrassés sérieusement.

Nous lisons, d'autre part, dans un télégramme adressé le 9 de Cincinnati à la presse du Nord:

La conspiration d'incendiaires sur le Mississipi a fait explosion. Des lettres interceptées ici, ce matin, par le général Cox, commandant le département de l'Ohio, ont fait découvrir toute l'affaire.

Deux hommes ont été arrêtés à Burnett House par le maréchal prévôt, comme complices.—L'un d'eux est devenu témoin d'Etat. Il dit que tous les steamers des eaux de l'Ouest devaient être incendiés. Dix huit hommes de cette bande étaient stationnés à St Louis, dix à Louisville, et huit à Cincinnati. L'œuvre de destruction devait être exécutée du 1er au 15 octobre. L'incendie de St Louis était prématuré. Le complot est pleinement éventé et tous ceux qui y ont trempé seront arrêtés.

BRUITS DE PAIX.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* du 10 octobre:

Le correspondant du *Herald* à Washington a annoncé que des négociations ayant pour but de mettre fin à la guerre actuelle se poursuivent dans la capitale fédérale et à Richmond. L'écrivain en question cherche à se donner les allures d'une personne bien informée, et c'est presque avec les formes mystérieuses d'un diplomate qui trahit un secret d'Etat qu'il fait cette importante confidence.

Hélas! ce n'est pas la première fois que des bruits de paix nous sont venus de Washington et même de Richmond. Et cependant la terrible lutte engagée entre le Nord et le Sud n'en continue pas moins à désoler la république américaine! Le public est aujourd'hui si familiarisé avec la guerre qu'il devient de plus en plus incrédule au sujet de la cessation prochaine des hostilités.

On connaît d'ailleurs le *Herald* et son goût tout particulier pour la *sensation*. Il est probable que son correspondant *bien informé*, n'ayant rien de saillant à communiquer relativement aux nouvelles politiques et militaires insignifiantes n'a imaginé rien de mieux pour amuser ses lecteurs que de leur broder un conte rempli de révélations invraisemblables à propos du rétablissement de la paix.

Le *Republican* de Washington qui a l'oreille du gouvernement a donné un démenti formel aux assertions confidentielles du correspondant du *Herald*. Les journaux républicains de New York renversent également l'échafaudage pacifique si ingénieusement construit par cet écrivain.

LA CAUSE DU DEPART DE M MASON.

On lit dans la *Patrie*:

"Une dépêche télégraphique de Londres nous annonçait hier le départ de M Mason, agent des Etats du Sud, qui se rendrait en France.

"Il résulte des informations qui nous parviennent que les difficultés survenues entre lord Russell et M. Mason, à l'occasion des bâtiments qui sont en construction dans les ports de la Grande Bretagne, pour le compte des Etats Confédérés, auraient principalement contribué à éloigner de Londres l'envoyé du président Jefferson Davis."

Le Times de Londres et le Mexique

La tournure des affaires mexicaines inspire au *Times* une satisfaction qu'il se plaît à manifester de temps à autre. Aujourd'hui encore, il déclare que la liberté aura tout à gagner sous un aussi bon souverain que l'archiduc Maximilien, et il ne doute pas que l'Angleterre ne reconnaisse cet excellent prince, elle qui a reconnu successivement tous les "brigands"—c'est son expression—que la chance des événements a portés depuis quelques années à la tête des affaires. Il regarde la forme du gouvernement qui sera créé dans ce pays comme une affaire toute secondaire pour l'Angleterre. Pourvu que les sujets anglais au Mexique ne soient plus à la merci des voleurs et des assassins, que le règne de la légalité et de la justice succède à un règne de meurtres, de rapine et de pillage, et que les créances des sujets de la Reine aient chance d'être enfin liquidées, il estime que la Grande Bretagne doit se tenir pour désintéressée et laisser toute l'affaire entre les mains de ceux qui s'en sont chargés.

LA SITUATION POLITIQUE EN EUROPE.

On lit dans le *Pays*:

"Voici la vérité sur la situation actuelle:

"L'entente de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche subsiste; non seulement elle n'a pas été détruite ou affaiblie, mais elle s'est trouvée confirmée et fortifiée par le dernier incident:

"Elle reste exclusivement chargée de la direction de la question polonaise;

"Rien ne se prépare, rien ne se fait, et nous n'hésitons pas à ajouter: rien ne se fera que par elle.

"Voilà, d'abord, un fait considérable acquis à la situation, et qui n'est pas sans offrir de sérieuses garanties, au double point de vue de la question polonaise et de l'ordre européen.

"Mais que va décider l'entente des trois puissances? Que fera-t-elle?

"Nous ne cherchons pas à deviner. Nous n'avons pas les secrets des trois gouvernements qui sont, avec l'assentiment de l'Europe entière, saisis de la question. Nous attendons avec confiance, comme l'Europe, le résultat de leurs délibérations.

"Nous avons, toutefois quelque chose à dire, en ce qui concerne la France particulièrement.

"C'est elle qui a pris l'initiative de l'entente des trois puissances, et qui a le plus concouru à la constituer. Elle désire que cette entente soit active et efficace. Elle n'y apportera, pour sa part, on peut en être assuré, aucun élément de faiblesse. Elle y sera fidèle aux sympathies pour la Pologne et au respect du droit qui l'ont inspirée tout d'abord. Elle y apportera, dans toutes les délibérations, la fermeté, et y sera prête à toutes les résolutions que réclameront sa propre dignité et les intérêts européens.

"Mais la France ne brisera pas cette entente—qui est elle-même une manifestation éclatante de sa modération, de son désintéressement et de la confiance qu'elle inspire à l'Europe—pour faire prévaloir une politique qui lui soit propre et ses vues personnelles. Elle ne changera pas le caractère essentiellement européen de la question polonaise, pour en faire une question française, pour en saisir et agir seule, et s'efforcer de la résoudre à son gré.

"C'est sur la proposition du gouvernement de l'Empereur que la question de la Pologne a été reconnue et déclarée question européenne. Elle ne cessera pas, de son consentement, de demeurer telle."

—On sait que Gérard, le célèbre tueur de lions, est parti au printemps dernier pour un voyage d'exploration dont l'objet est de chercher une communication entre la côte occidentale d'Afrique et Alger, par Tombouctou. Un rapport antérieur avait accrédité l'annonce de cette tentative. Nous sommes heureux, dit le *Sport*, de pouvoir annoncer que cette nouvelle est démentie par une lettre de M. Gérard, en date de Whydah, sur le littoral de la haute Guinée, le 24 juin 1863, dont nous extrayons le passage suivant:

"J'ai trouvé, non sans peine, une route par l'intérieur. Sous peu de jours, je partirai du petit Polo Popo, situé à une courte distance ouest de Whydah. Si rien ne m'arrête, j'arriverai aux montagnes de Kong au mois de septembre; vers les sources du Niger, trois mois plus tard; à Tombouctou, au commencement du printemps; à Alger, à la fin de l'été. Dieu est grand et mon entreprise d'un immense intérêt. Je pars plein de confiance dans la réussite."

Décédé, hier, 20 courant, *Joseph Charles* DUCOURNAU, à l'âge de 22 mois, fils de Louis Ducournau Jr et de dame Delphine Jumonville.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi, 20 octobre, à 5 heures P. M.

COTON—La demande a encore été assez bonne aujourd'hui mais l'irrégularité et la tendance à la baisse du change, jointes au manque de place sur les steamers ont eu une fâcheuse influence qui s'est manifestée par une irrégularité dans les prix. Quelques unes des ventes ont eu lieu aux conditions antérieures et quelques [illegible]

SUCRE—La demande animée dont nous avons parlé hier, s'est ralentie par suite de l'absence de moyens suffisants de transport pour l'Ouest, par le fleuve. Il ne s'est vendu, aujourd'hui, que de petits lots, à 12 cts le strictement prime à choix et 13¾ cts le clarifié jaune. Il s'est vendu, hier et avant-hier—mais on ne l'a pas annoncé—300 boucauts à 10¼ à 10 1|2 l'ordinaire, 11¼ à 11¾ le fair à fully fair et 12 cts le fine à choix.

MELASSE—A cause de la faiblesse de l'approvisionnement, les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 250 barils à 45 à 45 cts pour la vieille, prime à choix, et 55 cts le gallon pour la bonne.

FARINE—Le stock de farine est épuisé et même les détaillants ont disposé de tout ce qu'ils avaient en mains. La plus grande partie de la quantité reçue aujourd'hui—environ 400 barils bonne, de choix et extra—se vend au débarcadère, à $13 à $13 50 et $14 le baril.

FARINE DE MAIS—La petite quantité qui se trouve sur le marché se vend $5 le baril.

DRECHE—Il s'est fait des ventes de 50 sacs à $2 40 le boisseau.

BACON—Pas de stock. La petite quantité d'épaules qui reste sur le marché s'écoule à 9½ à 10 cts la livre.

PORC—Le stock est très faible et le mess se vend à $20 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE—Celle de l'Inde se vend en petits lots à 18 cts la yarde.

CORDE D'EMBALLAGE—Les transactions se bornent à de petits lots à 9½ cts pour la corde faite à la machine.

COMESTIBLES—Au débarcadère, les pommes se vendent $4 à $6 et les pommes de terre et les oignons à $5 et $5 50 le baril.

VOLAILLES—Se vendent, au débarcadère, à $5 à $7 la douzaine.

FOURRAGE—Le stock de fourrage est extrêmement faible, et est en majeure partie tenu par les trafiquants. Les ventes d'aujourd'hui comprennent, 150 sacs avoine à $1 25, 150 sacs maïs à $1 60 pour le jaune et $1 65 le boisseau pour le blanc; et 500 sacs son à $1 les cent livres. Les trafiquants font face à la demande à $1 60 à $1 75 le boisseau pour le maïs, $1 35 le boisseau pour l'avoine, $1 50 les cent livres pour le son et $35 le tonneau pour le foin.

—Ventes à l'encan de ce jour: 24 barils sucre à 10½ à 12 cts, 20 barils plâtre de Paris à $1, 12 barils farine avariée à $4, 1 caisse épaules vertes à 8 cts et 65 tierçons jambons à 10 à 11 cts la livre.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 20 octobre.

Le mouvement a été très faible, ce matin, à l'ouverture et, malgré des offres nombreuses de change étranger et pour le Nord (ce dernier à une baisse) le marché a clos sans qu'il y ait eu de fortes opérations.

Des ventes de sterling ont eu lieu à 153 pour une signature approuvée, mais il ne s'est rien fait, à notre connaissance, au-dessous de ce prix. Une des banques répond toujours à la demande à 162 pour les billets du Trésor, et une autre à 160 pour ses propres billets.—Les Francs peuvent être cotés à 3 65 à 3 45 et 3 60—365, dans les banques, pour les billets du Trésor. Il s'y fait rien d'important.—Le change pour le Nord a été encore plus irrégulier qu'hier. Une des banques en a vendu facilement à ½ pour cent d'escompte pour la monnaie courante. D'autres en ont demandé davantage, mais de telles prétentions les mettaient hors du marché excepté pour de petits chèques. Les courtiers en ont demandé 1 à 1¼ pour cent d'escompte pour la monnaie courante et 2 à 2½ d'escompte pour les billets du Trésor. Au début, les offres étaient [illegible] et indiquaient une [illegible] à la baisse.

Nous avons remarqué des ventes de $10,000 à 5 pour cent d'escompte pour la monnaie courante—ce qu'on pouvait sans doute obtenir de mieux, vu la rareté d'argent pour les négociations de change—On aurait pu avoir un plus fort montant [illegible]

L'or a été calme toute la [illegible] il a semblé indiquer une forte tendance [illegible] Nous avons remarqué des ventes à 50, [illegible] 51¼ pour cent de prime pour la monnaie courante. Les courtiers ont demandé 48 et 49 en billets du Trésor et 40 à 50 en monnaie courante [illegible] et ont vendu à 51 en monnaie courante et jusqu'à 51¼. On peut coter l'argent, [illegible] 49 à 49¼. Les piastres mexicaines valent presque autant que l'or; la valeur intrinsèque en est considérée comme plus grande.

Les billets du Trésor n'ont guère varié. Les acheteurs de coton les recherchent à 3½ et ½ pour cent de prime pour la monnaie courante.—Les courtiers achètent les billets de la Banque de la Louisiane à 55 et les vendent à 60 cts la piastre. Il ne s'y fait presque rien et la même remarque s'applique aux autres billets n'ayant pas cours.

Rien dans les actions et dans les bons. Les actions de la compagnie du Gaz sont assez recherchées à 125 à 124, mais nous n'avons aucune vente à annoncer. Les actions de la compagnie des Chemins de fer de la ville peuvent encore être cotées à 119 à 120. Nous avons dit hier qu'il s'était vendu des scrips de la Compagnie d'assurance des Marchands de 1860 à 35 cts à la piastre et nous avons porté les autres scrips d'assurance à 35 à 40 cts, suivant la date et la compagnie. Il y a toujours un peu de demande.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 21 octobre 1863.

Il n'y a pas eu d'arrivage aujourd'hui. Vendu 40 bœufs 30 cochons et 35 veaux. A vendre 289 bœufs, 174 cochons et 86 veaux.

Bœufs de l'Ouest 1re qualité, par livre, net,		25 cents
" 2e "		23
" 3e "		20
Texas, 1re qualité,	par tête	$60
" 2e "	par tête	$40
Veaux, 1re qualité,	par tête	$25 à 30
" 2e qualité,	par tête	$20 à 25
Cochons, par gr		$10 à 14
Moutons, suivant la qualité,	par tête,	$8 à 10
Vaches à lait,	par tête,	$75 à 100

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

Pas d'expédition à la Douane hier.

ARRIVÉS HIER.

Goëlette Amaranth, Dawes, Havane.
Goëlette Léonard, Gunnald, Pointe à la Hache.
Barge à vapeur Magnolia, Fraser, Donaldsonville.
Steamboat Theodile, Alphonse, Pointe à la Hache.
Steamboat Ben Franklin, Conant, Baton Rouge.
Steamboat Any One, Taylor, Donaldsonville.
Steamboat Meteor, Selby, Baton Rouge.
Steamboat Citizen, Shinkle, St Louis.
Steamboat New Orleans, May, Baton Rouge.

Montant le fleuve.

Brick Julia.

Arrivages de Produits.

Pour la liste des produits et des marchandises reçus par la mer, le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, groceries, sardines, drogues, &c., qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10½ heures A. M., au magasin No 95, rue de la Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, 21 du courant, à onze heures, 70 balles foin, sur la levée, au pied de la rue Poydras.

Les personnes qui désireraient acheter de beaux meubles, des tapis, des matelas, des glaces, des tableaux, &c., feront bien d'assister à la vente qui a lieu ce matin, à onze heures, par l'entremise de M. J. P. Boisseau, encanteur. Il sera vendu également un magnifique piano Piccolo.

MM. Hoffman & Marks, encanteurs, font une grande vente de marchandises sèches, aujourd'hui, mercredi, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 38. Voir l'annonce.

Le Dr F. FORMENTO, fils,

A l'honneur d'offrir ses services au public. Consultations de 8 à 4 heures. Rue des Ursulines, 63 entre Royale et Chartres. 21oc—1m

L'Histoire du siége de Port Hudson.

CET ouvrage dont la publication est autorisée, formera un volume d'environ 150 pages, sur papier vélin, format in 8o, et paraîtra dans le courant de novembre.

Des listes de souscription sont déposées chez: MM. Hébert & Escousse, rue de Chartres, No 131; M. A. Raiu, rue de Chartres, No 50; M. F. Bouvain, à la Plume de Bronze, rue Bourbon, No 62, entre Bienville et Conti. 21 oct—3

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART.

MADAME SOPHIE SEEUWS annonce à sa clientèle et au public, qu'elle vendra son beau stock de marchandises au prix coûtant. Elle vient de recevoir un assortiment de marchandises nouvelles qu'elle vendra également aux mêmes conditions afin de liquider promptement, telles que—Chapeaux de velours et soie, [illegible] et plumes, [illegible] d'enfant en tous genres, rubans [illegible] couleurs nouvelles [illegible] dentelles Chantilly et guipure de volants de toutes les hauteurs, un assortiment [illegible] VALENCIENNES, &c. Un assortiment de laine, des VOILETTES Chantilly, GUIPURES et un grand assortiment de FLEURS, et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler. Tous ces articles seront vendus au prix coûtant, afin de liquider promptement. S. SEEUWS, 21 oct—3m

HUILE DE CHARBON.

TRENTE caisses de 5 gallons huile de charbon, qualité supérieure, à vendre par EM. WEYSHAM, 38 rue St Philippe. 21 oct—3

A VENDRE, Propriétés améliorées dans le Premier et le Second District.

1o—Le "Store" de sept MAGASINS situés à l'angle des rues de la Nouvelle Levée et Girod.
2o—Une jolie maison de résidence en briques, à deux étages, rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre.
3o—Une belle résidence rue des Ursulines, entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser à LAFITTE, DUFILHO & Co., 19 rue St-Louis. 21oct—

JUMENT PERDUE.

PERDUE, dans le courant de la semaine dernière, une JUMENT GRISE, front blanc, [illegible] La personne qui la ramènera chez le soussigné recevra une récompense. PIERRE DUPUY, 21 oct—3f Au coin des rues Dumaine et Broad

BOIS DE CONSTRUCTION.

VINGT-CINQ MILLE PIEDS DE PIN BLANC, [illegible] à bord de la goëlette Pawcatuk, [illegible] Troisième District. 21 oct—1f

Etoffes nouvelles pour robes,

AU MAGASIN DE

J. A. BRASELMAN,

586....RUE DES MAGASINS....586

Coin de la rue St-André.

REPS DE PARIS, checked et à raies,
LUSTRES DE PARIS, brochés et unis,
POPELINES crêpe, à raies et à carreaux,
CHALIS noirs et à carreaux,
MOZAMBIQUES à carreaux,
MOUSSELINES unies, tout laine,
MOUSSELINES de laine, à raies et à petits dessins,
MERINOS français,
CACHEMIRES anglais, couleurs unies,
CALICOS français.

—Etoffes de deuil—

MERINOS et mousselines de laine, noirs et en couleur,
BOMBAZINE noire, alpacas et cachemire anglais,
REPS crêpe noir et lustrés de Paris,
REPS et MOUSSELINES de laine, blancs et noirs,
GRENADINE noire 8|4. BAREGES noirs.

—Egalement—

Un assortiment complet de bas et chaussons en coton et en laine, chemises de peau pour dames, messieurs et enfants,
Gantelets et gants pour dames et demoiselles,
Nubias et Hoods laine zéphirs.
Corsets français.

—Résilles—

Crinolines pour dames et demoiselles.
[illegible] indiennes noires à petits dessins, à 30 [illegible] 20oct—1f

EAU AMERE—EAU AMERE!

REÇU TOUT RECEMMENT DIRECTEMENT DE LA SOURCE D'ALLEMAGNE, Un lot de la célèbre EAU AMERE FRIEDRICHSHALL, [illegible]

Seule Agence, rue Royale, Nos 13 et 15.

Les consommateurs de cette Eau sont priés de se rappeler qu'il y a, sur chaque bouteille qui sort de notre magasin, la lithographie bien connue représentant la SOURCE DE FRIEDRICHSHALL, avec le nom de "JULIUS HAAN. Agent, Nlle Orléans," au-dessous. Les demandes, par la malle, doivent être adressées à HAAN & FREDERICKSON, Rue Royale Nos 13 et 15.

EGALEMENT, EN MAGASIN,

Un nouvel envoi d'EAUX MINERALES d'Europe et d'Amérique, telles que

VICHY, CONGRESS,
SELTZ, CARSBAD,
RAKOCZY KISSINGEN, EMSER,
SCHWALBACHER, WEILBACHER,
TACKINGEN, &c, &c, &c.

AU Dépôt d'Eaux Minérales, Rue Royale Nos 13 et 15, près la rue du Canal. 21 oct—1

AVIS.

M. E. DUBOIS a ma procuration générale, et je révoque toutes celles antérieurement données. J. M. LAMON. 20oct—15f Bordeaux, 12 septembre 1863.

Capsules pour Bouteilles.

10 RAMES PAPIER A ENVELOPPES, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 34 Vieille Levée. 20 oct—15 f

Vente, par colis, de marchandises sèches.

BROTT & DAVIS, *RUE GRAVIER No 22,*

REÇOIVENT, aujourd'hui, par le steamer "Geo. Washington" des caisses de satinets très fins et cotons imprimés.

Des indiennes Ruby de Sprague, qu'ils vendront aux prix de New York.

Constamment en magasin un assortiment général des meilleures marques d'indiennes, mousselines de laine, bonneterie de toute espèce, ditto coton Standard et ditto Seconds, coutils à matelas, molletons,

Cotonnades denims épais, un assortiment de cotons blancs, 5|4, 6|4, 7|8 et 3|4 des meilleures fabriques, telles que New York City Mills, Lonsdale, Naomkeag, Tuscarora, Jeanes Steam Mills, Bartlett's, Bay Mills, &c.

Un bel assortiment de coton écru pour chemises.

Un assortiment de flanelles, rouges grises et bleues, et des meilleures flanelles blanches qu'il y ait en ville.

Egalement

Couvertures d'habitations et tweed satinets fins noirs, Bristol Make et Cadets Gray, &c, &c. 19 oct

GRAND SACRIFICE DE Manteaux, Burnous, Talmas, etc.

POUR DAMES, DEMOISELLES ET ENFANTS,

Au magasin de marchandises sèches de

THEOD. DANZIGER,

Au coin des rues Royale et Saint-Philippe.

JE viens de recevoir de mon agent de Paris, une grande consignation des derniers genres de MANTEAUX, BURNOUS, TALMAS, &c, &c.

Pour dames et enfants, et que, pour réaliser promptement, je vendrai à très bas prix, comme suit:

50 BURNOUS de drap épais, pour dames... $7 00
50 PALETOTS do do .... 9 00 (un très joli article.)
50 très beaux TALMAS 11 00
20 beaux MANTEAUX en drap noir, à capuchon 11 00

ET

Cent trente autres de différentes espèces.

J'invite respectueusement les dames à venir examiner ces marchandises sans délai, car, aux prix où je les vends elles ne peuvent rester longtemps en magasin.

J'appelle également leur attention sur mon stock bien assorti de MARCHANDISES SECHES, qu'ont beaucoup augmenté les derniers arrivages, et que je vends, comme d'habitude, à TRES BON MARCHÉ.

J'ai reçu 150 douzaines de COATS BEAU FIL (meilleur que celui de Coats), à 90 cts la douzaine (tous les numéros.)

Une moitié de pièce de cette SOIE NOIRE légèrement avariée, à $2 la yarde, &c &c.

THEODORE DANZIGER, Au coin des rues Royale et St-Philippe. 19 oct

AUX MARCHANDS.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre immédiatement par les soussignés, au plus bas prix du marché, un grand assortiment:

COTONS ÉCRUS, ALPACA NOIR,
COTONS BLANCS, FOULARDS,
COTONNADES, DEVANTS DE CHEMISES,
KERSEYS, MOUCHOIRS BATISTE,
STRIPS, BAS ET CHAUSSETTES,
TICKINGS, CRAVATES,
FLANELLES, NAPPES,
MOLETONS, CHEMISES LAINE,
TOILES, MALAKOFFS,
INDIENNES, FIL DE RHENES,
POPELINES, RUBANS A CHAPEAUX,
MOUSSELINE DE LAINE, RUBANS VELOURS.

Aussi une facture de chaussures pour hommes, femmes et enfants. C. JAUBERT & CO., 41, rue de Chartres. 11 oct—3m

AVIS. CHANGEMENT DE DOMICILE.

J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et à ma clientèle en général, que je viens de transférer mon magasin de la rue St-Louis à la rue de la Douane, 59, entre Chartres et Vieille Levée, où je continuerai le même genre d'affaires que par le passé.

Je profite de cette circonstance pour rappeler de nouveau à mes amis et à ma clientèle que j'ai encore en main un fort stock de vins en caisses et en barriques, de toutes qualités, de cognacs, eaux de vie, huile, absinthe, vermouth, &c, &c, et que de plus je dois recevoir par les premiers arrivages attendus de Bordeaux, un joli assortiment de vins en barriques, rouge et blanc, champagne, &c, &c. JN BRUGERE, rue Douane, 59, entre les rues de Chartres et Vieille-Levée. 19oct—8f

Reçu par le George "Washington,"

PAPIER NOIR GLACÉ POUR Couronnes de la Toussaint,

A vendre A LA PLUME DE BRONZE, Chez FRANCIS BOUVAIN, 62, rue Bourbon.

MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS. 19oct—6f

LE PAUVRE TOM A FROID, dit Edgar au pauvre roi Lear, qui grelottait. Des milliers de personnes ont froid en ce moment; des milliers d'autres qui brûlent aujourd'hui auront froid demain, car c'est la saison des FIEVRES EN FRISSON. Nous leur offrons le moyen d'obtenir une guérison immédiate certaine et permanente. Qu'elles mettent de côté la quinine et toutes les préparations dans lesquelles il entre de l'arsenic; qu'elles aient recours, sans délai, à l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER qui triomphe de toutes les fièvres intermittentes, qu'on a reconnu comme étant le plus agréable, le plus sain des toniques. La science n'en a pas encore inventé un qui lui soit égal. C'est un remède souverain pour la maladie de foie; c'est la meilleure protection contre l'effet des miasmes. L'Amer de Hostetter purifie le sang; il est précieux dans ces affections nerveuses. Achetez-en une bouteille et vous serez convaincus de cette vérité.

AGENTS:
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, BALL & Co, rue de la Commune, No 30,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 13,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 29 et 33 rue Commune.
16oct—6

CHAMPAGNE

CHs Farre, Reims.

APPOINTED TO FURNISH THE

GREAT UNIVERSAL EXHIBITION

FOURNISSEURS DES COURS DE FRANCE, D'ESPAGNE ET DE PRUSSE

Vin de Sillery, de Cabinet et Impérial.

A VENDRE PAR MM: DUNTZE & CIE; HENNING & CAMPBELL; J. H. CARTER & CIE. 21 sept—1m. 3 f p. sem.

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres.....No. 19.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de toute sorte que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, [illegible]
A. BROUSSEAU & Co,

TROISIÈME ETAT ANNUEL DE LA **Compagnie d'Assurance Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,** NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863		$83,326 56
—A SAVOIR—		
Sur les risques d'incendie	$71,627 83	
" " de mer	2,263 73	
" " de rivières	1,964 12	$75,855 68
En moins		
Retour de primes	2,000 07	
Primes non expirées le 30 septembre 1863	$13,326 60	15,326 67
Total des primes gagnées..		$68,001 84
Pertes payées pendant l'année. sur les risques d'incendie	$16,867 62	
" de mer	10,715 42	27,583 04
Réassurances	7,327 96	
Quinze pour cent remboursé....	1,078 42	
Dépenses, loyer, taxes, &c., moins intérêt, &c.........	16,411 86	52,401 28
Bénéfice net................		$15,394 73

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir pour primes...........	$14,746 10
Primes en voie de perception.............	9,511 66
Effets garantis par hypothèque...........	6,275 00
Effets garantis par sécurités collatérales..	15,000 00
Bons de l'Etat, de banques, et autres bonds.	41,760 00
[illegible] de diverses compagnies [illegible]	5,030 00
[illegible]	145,446 87
[illegible]	[illegible]

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] se sont présentés E. Ganucheau, Président, et L. W. Baquié, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est correct et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi ce 19 octobre 1863.

P. H. O'NEAL, 2me Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à qui de droit un intérêt de six pour cent sur les certificats de profits non payés à partir du deuxième lundi de Novembre prochain. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

W. G. Gonger,	C. Fasnacht,
Chas. J. Leeds,	C. F. Witte,
O. Bercier,	Fred. Avet,
A. D. Grieff,	A. Baldwin,
J. Lapène,	A. Thibaut,
E. H. Harris,	R. Zoeber,
J. N. Robert,	Geo. Roleff,
J. B. Moriseau,	E. Duplantier,
J. A. Bonnafon,	F. Del Bondio,
W. G. Betterton,	J. G. Landry,
Magin Puig,	A. Roche,
Théo. Lanaux,	Wm. Heyl,
E. Bordelois,	P. Dorel,
C. Cavaroc,	E. Seroule,
Jo. Zolly,	J. Dugas,
L. B. Pothier,	J. G. McLearn.
O. Bouligny,	2octobre—30f

CHANGE

A VUE OU A TERME, SUR:

PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, MARSEILLE, NANTES, ROUEN, HAVRE, NANCY, LYON, MULHOUSE, AMIENS, STRASBOURG, METZ, NIMES, St-ETIENNE, St-QUENTIN, REIMS, VALENCIENNES, TARBES, PAU, LAROCHELLE, ANGOULEME, PERIGUEUX, AGEN, BREST, ORLEANS.

A VENDRE PAR C. CAVAROC & Co., 116, rue St-Louis. 19 oct—1m

BRIQUES DU PAYS.

UN MILLION briques de première qualité, à vendre par C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale. 19 oct—15

BOIS DE CONSTRUCTION.

CINQUANTE MILLE pieds de diverses qualités, à vendre par C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale. 19 oct—15

A LIVRER.

PAR le navire Comtesse de Bréonne, attendu de Bordeaux—
30 barriques vin rouge, Pauillac,
120 do do St-Julien,
50 do do Cantenac,
30 do do St-Julien,
50 do do Cantenac,
300 caisses sardines à l'huile, Rodell,
100 do do [illegible]
40 caisses champagne, Duc de Montebello.
A vendre par C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale. 19 oct—15

Arrivés par le Geo. Washington.

20 BARILS MESS PORC. 25 sacs CAFÉ de Rio. Aussi—SUCRE en morceaux [crushed]. SAVON, CHANDELLES, &c. A vendre par S. HESSE, No 3, rue Tchoupitoulas. 19oct—3f

NOUVELLE INTÉRESSANTE PHOTOGRAPHIE.

CARTES DE VISITE de Guay, à $3 00 seulement, la douzaine. Rue du Camp, No 78, en face du magasin de musique de Blackmar—Les meilleures cartes, garanties les mieux finies qu'il y ait en ville. Temple de l'Art, de GUAY, N. O. 19 oct—1m

Jambons, Café et Pitre.

En magasin et à vendre, en quantités au gré des acheteurs: 30 boucauts JAMBONS de choix passés au sucre, marques favorites. 75 sacs CAFÉ RIO, Prime. 50 balles pitre, qualité [illegible] Wm J. REID, rue des Magasins, No 38. 19 oct—6

A LOUER, A $35.

Dans la rue de l'Esplanade, DEUX MAISONS admirablement situées, au coin des rues Esplanade et Rampart, avec toutes les améliorations modernes. Ces propriétés se sont louées $35 chacune à de bons locataires. S'adresser à W. F. Chapman, Chemin du Bayou No 250, entre les rues Claiborne et Derbigny, ou chez le soussigné, rue Carondelet, No 60. 19oct—12

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

A partir de MARDI, 20 octobre 1863, les convois partiront comme suit:

—DÉPARTS—

DE LA VILLE.	DU LAC.
4½ h. A. M., chars à cheval	5 h. A. M., chars à vap.
7 " chars à vap.	7 "
9 "	10 "
11 "	1 heure P. M.
2 heures P. M.	3 "
4 "	5½ "
6½ "	7½ " chars à cheval.

Le convoi, sur avertissement suffisant, s'arrêtera à la station de Gentilly. G. PANDELY, Surintendant. 18 oct

E. CONERY. GROCER EN GROS,

31....GRAVIER....31

A transporté son magasin du No 2 Front Levée au No 31 Gravier, où il recevra ses amis et le public. On y trouvera en tout temps un choix varié de comestibles, tels que—conserves, gelées, cornichons, jambons, sucre, café, thé, &c. Son stock de vins et de liqueurs est considérable et de qualité supérieure. 15 oct—3m

Aux Pharmaciens et aux Epiciers.

A VENDRE à bas prix—Un beau comptoir, d'environ 20 pieds de long, ayant de beaux ornements. Une quantité de bocaux de ½ gallon, avec couvertures—Egalement, teintures en ½ et en ¼ de gallon, à vendre en petits lots. S'adresser à la pharmacie du coin des rues Victoire et Espagne, 3e district. 16oct—8

CHARBON ANTHRACITE.

Pour les restaurants et les grates. On vient de le recevoir de Philadelphie. A vendre par tonneau ou davantage, par DAVID STICKNEY, Rue Carondelet, No 5. 17 oct—5f

Tabac du Connecticut.

30 caisses Tabac extra du *Connecticut*, POUR CAPES, en débarquement et en magasin, à vendre par F. R. COURONNEAU, Au coin des rues St-Louis et Chartres. 15 oct—6

Terrains améliorés à vendre.

A vendre, deux grands terrains situés dans le Deuxième District. Les améliorations comprennent: UNE MAISON COTTAGE basse, à deux corps de logis, cuisine, cuves, cour, &c. Pour plus de détails, s'adresser à J. P. Boisseau, encanteur, rue des Magasins Nos 28 et 29, encoignure Gravier. 15oct—

CIGARETTES.

20,000 Paquets cigarettes de la marque HONRADEZ, débarqués de la goëlette Anna arrivée de la Havane, venant d'être reçus en magasin et à vendre par BORNIO & BROTHER, rue Gravier, No 34.

VINS, WHISKY, EAU-DE-VIE ET LIQUEURS PURES,

EN bouteilles ou en dame-jeannes. A vendre par E. & J. ABRAMS, Droguistes et importateurs en gros, Rue du Camp, Nos 42 et 44. N. O. 25 sept—30f

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Amaranth de la Havane, déchargé à la quarantaine—
200 caisses de sucre de la Havane, blanc, jaune et brun.
Aussi en magasin—
50 rouleaux toile d'emballage,
25 futailles cognac, importation directe,
25 bqrts. vin blanc et 3 puncheons Scotch whisky.
A vendre par AUG. COUTURIE, de B. FLASSAN, 42 Vieille-Levée. 18oct—1m

Liqueurs.

CINQUANTE caisses absinthe "Ed. Pernod", "Nelly" et Beauvajol et Brunetor, 20 caisses kirsch, 30 caisses vermouth; 100 caisses cassis, [illegible] 150 paniers véritable Guignolet "d'Angers" [illegible] En magasin et à vendre par HENRY VALSTON & Co., 37, 39 et 31, rue Bienville. 16sept

Eaux Minérales Naturelles.

Pülnaer Bitter Wasser, Eau amère de Pulna, Eau de Seltzer, en demi cruchons, Eau de Vichy, Hopital et Grande Grille, Eau Sulfureuse, de Bonnes.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe à New York—En débarquement du steamer "George Washington", à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, [illegible]

SPECTACLES.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 25 OCTOBRE 1863.

LES ARTISTES REUNIS DONNERONT LA 1re REPRESENTATION DE LA FAUSSE ADULTERE, Drame en 5 actes et 7 tableaux, par Adolphe Dennery.

Les bureaux seront ouverts à 7 heures moins un quart. On commencera à 7 heures un quart précises. Le bureau de location est ouvert samedi et dimanche, de 10 à 3 heures. 21oct—

Académie de Musique.

SPALDING & ROGERS,—Propriétaires

Grand succès de la célèbre TROUPE D'OPERA DE SANFORD,

Mercredi soir, 21 octobre,

LA SOMNAMBULE, opéra de Bellini — Danses, chansons, &c.

CASINO,

Rue de la Douane, No 93.

M. JULES SABRIER, propriétaire de cet établissement, prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'y ajouter un RESTAURANT, où l'on trouvera, à toute heure du jour ou de la nuit, une VARIÉTÉ CHOISIE DE METS CHAUDS OU FROIDS, de première qualité. Les vins et la bière sont également de première qualité.

Prix modérés.

Salon particulier de société.

M. Sabrier espère que ses amis et le public voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 18oct—1m

POUR NEW YORK.

Départ, SAMEDI, 24 du courant, à [illegible]

[illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à A. MOULTON, [illegible]

Le steamer LOCUST POINT succédera au "Geo. Washington" et partira le jeudi, 29 du courant. 18oct

Pour la Côte, au-dessous de la ville.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Départ, DIMANCHE, 25 octobre, à 9 heures du matin.

Le beau bateau à vapeur FAWN, capitaine W. E. Greathouse, commis, L. Seyby, part de la Nlle-Orléans pour le Fort Jackson et tous les ports intermédiaires, tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin; part de la Nlle Orléans pour la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin. Retour les LUNDIS et les JEUDIS. Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passeports et de permis des autorités. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. D. SALVANT, agent, Rue Vieille Levée, No 161, ou à A. BRITTON, Rue Poydras, No 12. 20oct—1m

Le steamer BEN FRANKLIN de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 9 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires. A son retour, il quittera Bâton Rouge les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités. J. M. Reif se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent, No 65, rue Front Levée. 3 oct

POUR BATON ROUGE.

Le magnifique paquebot régulier METEOR capitaine C. L. Salisbury, L. Boucherau commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 8 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du fret à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL, au coin des rues Canal et Douane. 1er oct

POUR MATAMOROS.

La goëlette anglaise, fine voilière, ALLISON, capitaine P. A. Frouty, charge maintenant pour Matamoros et partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser à N. A. LLAMBIAS, 113, Vieille Levée. Le fret et les passagers seront débarqués en dedans de la barre. 10oct—15f

POUR MATAMOROS.

La goëlette mexicaine, fine voilière HELENA, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à F. FERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée. 10 oct—

GANTS! GANTS!

Garantis Jouvin & Co. REÇUS PAR *LION & ANDRÉE,*

54 & 56...RUES ROYALE & BIENVILLE...54 & 56

Un assortiment complet de Gants Jouvin & Co, pour *dames et pour hommes*

AUSSI—Gants en soie, fil d'Ecosse, et en Poils de Chèvre.

Reçu par les derniers steamers un nouvel assortiment de marchandises nouvelles, à vendre chez LION & ANDRÉE, coin Royale et Bienville.

Peignes à chignons, en ivoire, écailles et en buffle,
Corsets sans coutures,
Eventails blancs pour mariage, do noirs,
Rubans velours, toutes largeurs,
Mouchoirs batiste unis, et pour deuil,
Franges soie noire, de toutes largeurs,
Dentelles Cambrai,
Chemises tricot, mérinos, coton et en fil d'Ecosse,
Caleçons do do do,
Gilets & Caleçons flanelle, rouge et blanche,
Chaussettes coton, cachemire, soie et fil,
Chemises, grand assortiment chemises toile et toile et coton,
Cravates noires et de fantaisie.
Bretelles, faux-cols, portes-monnaies,
Pipes écume et imitation, &c, &c,

De plus un assortiment complet de PARFUMERIES NOUVELLES des premières maisons de Paris,—Eau de Cologne, Violet, Pivert, Labrière, &c, &c—Toutes les eaux de toilettes. Tous les cold cream, crème de Paris, &c—Teintures pour les cheveux et la barbe—Dentifrices du Dr Pierre et autres—En un mot tout ce que l'on peut désirer en fait de Parfumeries fines. 19oct—7f.l.l.2j

Certificats de Terre militaires

achetés par M. JUDSON, Coin Canal et Camp. 27 oct—1m

Café à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, un CAFÉ, situé encoignure Quartier et Front Levée. Pour les conditions, qui sont des plus avantageuses, s'adresser sur les lieux. 14 oct—8f

AVIS.

AYANT vendu à M. J. A. BLAFFER tout mon intérêt dans l'établissement pour la mise en bouteille de l'Ale et du Porter, je remercie le public de l'appui dont il m'a honoré depuis nombre d'années et lui recommande avec plaisir mon successeur qui continuera les affaires dans le même local. WILLIAM MASSEY.

John A. Blaffer.

SUCCESSEUR DE WILLIAM MASSEY, Marchand de Porter, Ale et Cidre, Seul Agent DU CELEBRE ALE XX DE PHILADELPHIE DE MASSEY, COLLINS & Co. Rue Bienville, Nos 30 et 32, Nlle-Orléans. Les demandes pour expédition sont remplies avec promptitude. 13 oct—1 m

***CHAMPAGNE* de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsick & Co.**

VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à l'Agence rue Tchoupitoulas, No 15: 40 paniers CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en grandes et demi bouteilles. 30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsick & Co, en grandes et demi bouteilles. PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SOUSSIGNÉ. 10 caisses champagne, cachet vert. E. E. CASTENDYK, rue Tchoupitoulas No 15. 6 oct—

JOHN R. WALLER,

Importateur de Chapeaux de paille, soieries et de modes. No 35, rue de Chartres—Au premier. Nouvelle-Orléans. 24sept—1m

Omer Fortier—Félix de Luppé.

FORTIER & DE LUPPÉ BOULANGERIE, Coin Dumaine et Dauphine. Pains et Biscuits. Dépôt: 14, Dumaine, près Vieille Levée. 1er oct—1m

AVIS AUX DAMES.

LE soussigné, venant d'arriver par le steamer Evening Star, peut offrir un grand assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toutes longueurs. Tous les ouvrages, tels que perruques, bandeaux, nattes, tours, frisettes, &c., &c. Etant fabriqués par lui, il peut les vendre meilleur marché que dans aucune autre maison. Il offre aussi un grand assortiment de peignes en ivoire, écaille et de buffle, [illegible] &c., &c. FELIX SARON, 266, rue Baronne, entre Girod et Julia. 1oct—1m

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre pour cause de départ: 1o— Un fonds de magasin de chaussures, avec une installation magnifique. 2o—Un jeu de chevaux de bois, avec les accessoires, entre autres un orgue de première classe. S'adresser pour plus ample information, à CH. L. DE BUYS, 260 rue de Chartres. 16 oct—3sem.

J. LUDOWIG.

MARCHAND TAILLEUR,

A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 133, entre les rues St-Charles et Carondelet. [illegible]

FARINE.

100 barils FARINE Extra [illegible], 100 do do do Tropical, 100 do do do [illegible], 200 do do de différentes marques, 200 do biscuits pilote de choix. A vendre par JEROME S. VAN HORN, No 61.

[illegible] de magasin. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente de marchandises sèches.

350 colis et lots marchandises étrangères et du pays, d'importation nouvelle.

PAR GABRIEL LEAUMONT. Salles d'encan, 69 rue de Chartres.

MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69,

50 pièces popelines grises,
2 caisses étoffes rayées [Hickory],
150 pièces indiennes foncées,
50 pièces cotonnades à carreaux,
30 pièces ginga en coton,
1 caisse denims,
30 pièces coton écru, Appleton,
40 pièces coton blanc,
1 balle crash,
50 pièces tartan bleu et noir,
25 pièces flanelles imprimées.

—AUSSI—

Casimir unis et à carreaux,
Doeskins et satinets noirs,
Serviettes et nappes en toile,
Flanelles croisées et Kentucky jeans,
Couvertures grises et mouchoirs batiste,
Bareges, grenadines, mousseline laine.
Conditions—à la vente. 18oct—

40 pièces de Coutils à matelas,

Pour compte de qui il appartiendra.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan No. 69, rue de Chartres.

MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69, pour compte de qui il appartiendra—

40 pièces Coutils à matelas.

Conditions à la vente. 21 oct

Marchandises sèches et Vêtements

PAR HOFFMAN & MARKS. J. [illegible], encanteur.

[illegible]

Alpaca [illegible], Doeskins noirs [illegible], Casimirs français, Satinets noirs et en couleur, Flanelles rouges, bleues et grises, Flanelles blanches 7|8 et 4|4, Cotons blancs et écrus, Toile blanche d'Irlande, Gingas fil et coton, Mouchoirs toile et Madras, Indiennes anglaises et américaines, Bareges bleus et verts pour voiles, Coutils à matelas et stripes,

—Au premier—

20 lots de vêtements assortis, comprenant un bel assortiment, importé expressément pour ce marché.

—A 11 heures précises—

Couvertures avariées et un grand assortiment de marchandises sèches, articles de fantaisie et conserves—à vendre pour le compte de qui il appartiendra. 20oct

Vente hebdomadaire d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, sardines, groceries, drogues, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI 21 octobre 1863, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue de la Vieille Levée, les articles suivants:

Eaux-de-vie françaises, vins rouges et blancs, en barriques et en caisses, liqueurs françaises et du pays, vin de Porto, Madère, Xeres, Malaga, en futailles et en caisses épices, groceries, sardines, huile, thé, café, sucre, conserves alimentaires, bouchons, mélasse, amandes, raisins, savon, amidon, &c.

—AUSSI—

Une facture de drogues. 18oct

COTON. COTON.

235 balles coton à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, *Encanteur.*

IL sera vendu, JEUDI, 22 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 23—

235 balles coton.

On en pourra examiner des échantillons à la vente. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21oct

Machine à vapeur et bouilloire à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mercredi, 21 du courant, à dix heures et demie, à la fabrique de moomes de la rue Constance, entre les rues Clouet et Louisa, 3me District— Une machine de [illegible] pouces et de 12 pouces de [illegible] Une batterie de 34 pouces de diamètre et de 25 pieds de long, toutes en parfait état. Conditions comptant. 20 oct

Foin à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 21 du courant, à onze heures, sur la Levée, au pied de la rue Poydras, 70 balles foin. Conditions, comptant. 20 oct

Meubles, Piano—Meubles, Piano.

Le contenu entier d'une résidence.—Vente à l'encan, pour cause de départ pour l'Europe.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur. Bureau, rue des Magasins. Nos 27 et 29, coin Gravier.

IL sera vendu, mercredi, 21 du courant, à onze heures du matin, sur les lieux, rue Julia, No 187, une porte après la rue de la Baronne—Tout le contenu de la dite résidence, comprenant: meubles de salon, en bois de rose; [illegible] un magnifique piano Piccolo. Conditions—Comptant. 16 oct

Fabrique de fleurs artificielles.

66........RUE BOURBON........66

MME A. FOURNIER a l'honneur d'inviter les dames à venir visiter le joli choix d'articles pour ornements de tombeaux qu'elle vient de recevoir par les derniers steamers et qu'elle vendra à des PRIX TRES MODERES. 15oct—1m

No 95, Vieille-Levée. No 95, Vieille-Levée.

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candies, &c., &c., manufacturés à la vapeur. Il offre les articles suivants, en gros et en détail, savoir: dragées assorties par excellence, dragées à la liqueur, [illegible] chocolat à la crème, à la gelée, à la liqueur, à la violette, à l'ananas, à la vanille, [illegible] citrons, &c, &c. [illegible]

A vendre au détail: 50 caisses amandes cassées, 10 barils raisins de Corinthe, 50 boîtes cèdres bien frais, 50 livres [illegible], 2,000 livres pâte de jujube, 1,000 caisses dragées mêlées. ERNEST TURLIN, Vieille Levée entre Conti et St-Louis. 6oct—1m

HOTEL AUGUSTE MAS

No 104 PRINCE STREET, Entre Green & Mercer, New York.

PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD

MME MAS continue de tenir à la disposition de messieurs les voyageurs, [illegible]

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Florida et Mason County,) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques. F. SELING, Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 76, Front Levée. 21aout—3m

BI-SULFITE DE CHAUX.

A VENDRE au No 30, rue Carondelet, au premier. J. ALBRECHT. 13oct—15f

DRAGÉES DE SANTONINE COMPOSÉES DE FOUGERA.

Nouveau Vermifuge.

Recommandé par les Médecins les plus distingués.

CE médicament, d'une forme élégante et d'un goût agréable, a un effet sûr et certain pour l'expulsion des vers tant chez les adultes que chez les enfants; de plus, son action purgative le recommande tout spécialement aux mères de famille, qui l'emploient journellement avec la plus grande satisfaction pour remplacer l'Huile de Ricin, la Rhubarbe, la Manne et le Séné. Prix—75 cents le flacon et 38 cents le demi-flacon. Agent, E. E. MOUGIN, pharmacien, Nlle-Orléans. 14oct—3m 2pc

***PLUS DE DISTANCE!* Plus de séparation!!**

DIVINATION! PREDICTION!!

Par Madame ADAH,

Cartomancienne Parisienne, et élève de Mlle LENORMAND.

Heures de consultation, 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Rue St Louis, No 95. aout—3m 2po

Restaurant St-Louis.

Tenu par HENRI BARTHE, Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants. *Salons pour noces et repas de famille.* Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 30juil—6m

CHANGE SUR FRANCE,

Constamment à vendre par J. H. EIMER & Cie, 17 Carondelet. 29aout—3m

Graines de 1863.

Reçu par le navire MARIE FELICI du Havre, un assortiment de GRAINES EUROPÉENNES, de la récolte de 1863. Ces semences étant les plus fraîches dans le marché, le soussigné espère que le public le favorisera d'une visite. T. BACHELIER, 21 et 23, rue Ursulines, entre Chartres et Levée. 6sep—3m

Drogues, Médecines, Teintures, CUSACHS & OGDEN,

ENCOIGNURE ROYALE ET SAINT-PHILIPPE,

Offrent un grand et complet assortiment de marchandises pour Pharmaciens, Distillateurs, Teinturiers et Peintres—

—Pour Pharmacies.— [illegible]

—Pour Teinturiers— [illegible]

Pour peintres. [illegible]

Pour distillateurs. [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Linge fait, Chapeaux et Chaussures

PAR E. ROGER & CO. JOSEPH HOLTZ, encanteur. Salles d'encan Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

JEUDI, 22 octobre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

Un grand assortiment de marchandises sèches et linge fait.

—Aussi—

200 douzaines chapeaux feutre pour hommes et jeunes gens, assortiment de choix.

—Et—

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

Conditions—à la vente.

Foin! Foin! Foin!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur,

IL sera vendu, jeudi, 22 du courant, à midi, sur la Levée, au pied de la rue du Canal. 24 balles foin. Conditions—comptant.

Goelette Marion.

PAR Wm. P. VINCENT, encanteur.

JEUDI, 22 courant, à midi, il sera vendu, au Nouveau Bassin, [illegible]—La goëlette Marion, de 32 tonneaux [illegible], Ensemble ses agrès, apparaux, &c. Conditions—Comptant, en monnaie courante. 20 oct

Contenu d'une maison de réunion (Club), rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon—Meubles et Liqueurs, 1er choix.

PAR FRANCIS FERNANDEZ. E. GUTIERREZ, encanteur.

JEUDI prochain, 22 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sans réserve, le contenu de la dite maison de réunion [Club] située rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, consistant en partie, de miroirs, tableaux, rideaux damas, tables de jeux, argenterie plaquée, &c., &c.

—Aussi—

Tables de Pharaon, [illegible], Poker et Roulette, jetons [illegible], vieux cognac et vieux whisky, installation de gaz, [illegible] 19oct

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à [illegible] d'opérer un partage.

Succession de feu Louis Toutant Beauregard

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No [illegible]

Un terrain situé dans le [illegible] ville, dans l'îlet compris entre les rues [illegible] Orléans, Bourgogne et [illegible] Le dit terrain mesure, [illegible] face à la rue Orléans, sur environ [illegible] de profondeur, le plus ou le moins [illegible] étant pour le compte de l'acquéreur.

[illegible]

CONDITIONS — Un [illegible] et au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 21 sept—30—oct 6 15 24

Edward Wright vs F. M. Fisk.

Le même vs le même.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,376 [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée [illegible]

[illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans.

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier, *PENSIONNAT ET EXTERNAT*

Pour [illegible] gens, Rue Hôpital No 134 entre Dauphine et Bourgogne

COURS DU SOIR—de 7 à 9 heures [illegible]

INSTITUT ST-CHARLES.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES

15.........RUE BOURBON..........15

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles qu'elle a [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES. Dirigé par Mme DEMON, 375, *RUE DAUPHINE*, 375.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, [illegible] 21 août—1an—tf.

Institution Locquet.

PENSIONNAT, EXTERNAT ET DEMI-PENSION POUR JEUNES DEMOISELLES.

Rue du Camp No 199, entre Julia et St Joseph.

LA Directrice de cet établissement a l'honneur d'informer les parents de ses élèves et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré son institution au No 199, rue du Camp, entre Julia et St-Joseph. Ce nouveau local possède de vastes cours et jardins, et offre aux pensionnaires tous les avantages désirables d'hygiène et de confort. Les cours pour la [illegible] le mardi 15 septembre. Pour plus amples informations, s'adresser à l'établissement, où des prospectus seront délivrés. 25 août—3mt

ASSORTIMENT DE PAPIER ET DE MATERIAUX POUR FABRICATION DE FLEURS ARTIFICIELES.

A vendre à bas prix par FRANCIS BOUVAIN, No 62, rue Bourbon. 24 sept—

MALADIES SECRETES.

Syphylis— Gonorrhée— Ulcérations— Dartres— Plaies anciennes— Scrofules— Scorbut &c, &c.

MR E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.

Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin—

Médicaments spéciaux DU *DOCTEUR VERGÉ.*

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI-SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU, par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon le cas. S'adresser à la Pharmacie F. GAUDOZ, Encoignure Orleans et Bourbon. 7 aout—3m

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE, *Rue Tremé, No 248, entre Ursulines et Bayou.*

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dyssenterie, les fièvres [illegible] et les maladies des yeux. Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans. Consultation tous les jours. 24 juill—3m

ORLEANS HOUSE,

Au coin des rues Commune et Saint-Charles.

CE salon populaire vient d'être réparé dans le dernier genre et sera toujours pourvu de VINS ET LIQUEURS DE CHOIX. LUNCH gratis tous les jours. L'établissement s'est assuré les services d'employés polis et [illegible] 3oct—

AVIS.

Le magasin de Pianos de A PERRIER est transféré pour le moment rue Royale, Nos [illegible], entre les rues St-Philippe et Ursulines, ancien local. 3sep—6m

Mort aux Rats et aux Ravets

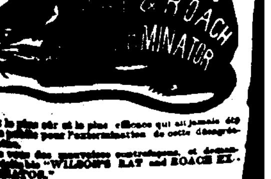

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été découvert pour l'extermination de cette dégoûtante vermine. [illegible] "WILSON'S RAT AND ROACH EXTERMINATOR." A vendre par WRIGHT & Co., No 21, rue de Chartres, [illegible]